

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 26/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	7	10

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
10	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 30/12/2024

Mise en ligne sur le site internet le 30/12/2024

L'an 2024, le 26 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/12/2024.

**Présents** : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, MM : JOULIN Dominique, MILLET Jean-Luc

**Excusés ayant donné procuration** : Mme THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves, MM : DOUCET Yann à M. JOULIN Dominique, JOULIN Laurent à Mme LECLERE-PIERRE Christel

**Excusés** : Mme GIRALDO Ludivine, M. COLIN Pascal

**A été nommée secrétaire** : Mme LECLERE-PIERRE Christel

**D24\_049 – Demande de subvention - Remplacement des toitures de la mairie et de l'atelier municipal**

Monsieur le Maire évoque la nécessité de rénover les toitures de l'atelier municipal et de la mairie.

Ce type d'action peut être subventionné à hauteur de 40% du montant HT par la préfecture (DETR).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant (montants hors taxes) :

- Montant des travaux : 67 378,80 €
- Aide de l'Etat (DETR) : 26 951,52 €
- Financement par le budget communal : 40 427,28 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'inscrire le présent projet au budget 2025.
- **APPROUVE** le plan de financement présenté.
- **SOLLICITE** l'aide de l'État (DETR) au montant maximum, pour réaliser ces travaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/12/2024  
Le Maire,  
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,  
Mme LECLERE-PIERRE Christel

